



**Bilan d'une législature (2015-2020)
au Conseil municipal de Plan-les-Ouates
(Situation au 1.9.2019)**

Lors de la campagne pour les élections municipales 2015 à Plan-les-Ouates, nous avons pris un certain nombre d'engagements qui servent de base à ce bilan que nous souhaitons présenter à quelques mois des élections du printemps 2020-



1. Nous nous engageons à soutenir la construction d'éco-quartiers et d'immeubles en coopératives. Nous voulons qu'une fondation de droit public puisse avoir une politique active d'acquisition de terrains (dans la commune et dans la région), de construction de logements de qualité et à des prix abordables grâce à une saine maîtrise de la gestion du parc immobilier.

Pendant la législature en cours la mise en route des constructions dans le nouveau quartier des Sciers et la préparation de celles dans le quartier du Rolliet (Cherpines) nous a donné l'occasion d'intervenir à maintes reprises dans les travaux de commission et un plénière pour tenir cet engagement. Nous avons soutenu avec succès l'attribution à des primo-coopératives de terrains en mains de la Commune dans le quartier des Sciers. Succès également pour obtenir l'acquisition par préemption de deux parcelles aux Cherpines. Concernant ce dernier quartier nous avons dû faire face à des décisions contraignantes de la Confédération et du Canton sur la densification de ce périmètre. Nous avons donc été attentifs au fait que ces décisions ne dénaturent pas trop le projet initial de créer un éco-quartier. En ce qui concerne l'aménagement de la future zone sportive, nous avons soutenu la pétition demandant en priorité la construction d'une piscine de 50m avec aussi des bassins extérieurs permettant à la population de profiter d'une telle installation tout au long des saisons.

Nous n'avons pas réussi pour le moment à convaincre une majorité de l'utilité de la constitution d'une fondation immobilière pour gérer les immeubles de la commune. Le nouveau plan comptable imposé aux communes a cependant permis de faire mieux ressortir ce que représente financièrement ces logements et la part qui est utilisée pour équilibrer les comptes de la commune. La commission des finances, suite à notre demande, a accepté d'entendre des responsables d'autres communes sur le sujet et a demandé une évaluation des avantages et des inconvénients d'une fondation immobilière communale par rapport à une gestion de l'immobilier à l'interne. La discussion devrait se poursuivre lors de la prochaine législature avec l'agrandissement du parc immobilier aux mains de notre commune.



2. Dans la suite de ce que nous avons toujours défendu, nous nous engageons à soutenir la création de places de crèches, le développement de diverses formes d'accueil familial de jour, la participation à un dispositif intercommunal ou cantonal permettant une gestion optimisée des places d'accueil en fonction des besoins, l'octroi de chèques-familles de rentrée scolaire pour les familles à revenus modestes, l'intégration socio-professionnelle des jeunes ainsi que celle des autres membres de leurs familles.

Plan-les-Ouates, en tant que Commune dont la moyenne d'âge en fait la plus jeune du Canton, se doit de maintenir et de développer les infrastructures nécessaires pour permettre aux familles de disposer d'un cadre de vie satisfaisant et stimulant. Les décisions prises ces dernières années par une majorité du Conseil municipal sont allées dans ce sens et nous les avons soutenues. Nous constatons cependant que régulièrement, en particulier sur les débats en lien avec l'établissement du budget, la droite tente de remettre en cause certains acquis ou certains projets dans les domaines du social et de la culture et nous sommes régulièrement intervenus pour souligner l'importance du travail accompli par ces services pour maintenir la cohésion sociale dans notre commune y compris par le soutien apporté aux diverses associations œuvrant dans notre commune. C'est ainsi que nous nous sommes opposés à une réduction « punitive » de la subvention accordée à la musique municipale. C'est aussi pourquoi nous avons soutenu les financements nécessaires pour la rénovation et le développement du Locados ainsi qu'une participation de la Commune de Plan-les-Ouates pour la création d'ateliers d'insertion par Caritas dans sa brocante sise sur notre commune (La Fouine). Nous avons exprimé de diverses manières notre appui aux activités sociales, culturelles et sportives développées par les associations même si récemment nous n'avons pu manifester très concrètement ce soutien au travers d'une motion en faveur du Festival « Plein-les-Watts ». Enfin nous espérons parvenir prochainement à défendre et faire accepter notre projet d'un chèque de rentrée scolaire et ceci jusqu'à la fin de la formation obligatoire (18 ans).



3. A Plan-les-Ouates, comme dans les autres communes du canton, les socialistes veulent soutenir le développement d'actions de prévention et de médiation pour renforcer une sécurité de proximité, apporter un réel soutien à l'engagement citoyen et à la vie associative, veiller à l'accueil et à l'intégration des nouveaux habitants.

Depuis l'année dernière Plan-les-Ouates s'est dotée d'un programme d'intégration communal permettant un accueil

et un accompagnement des personnes de diverses origines qui habitent la commune. Nous avons activement soutenu ce projet présenté par le Services de l'action sociale et de la jeunesse qui correspondait bien à nos engagements. Nous avons aussi soutenu le projet participatif qui a permis l'établissement d'une nouvelle maison de quartier au Vélodrome (Le Ravy) en récupérant les bâtiments qui avaient abrités l'école provisoire des Serves. Nous nous réjouissons de la démarche qui a été initiée mais nous souhaitons que la commune poursuive la réflexion en vue de développer de véritables contrats et conseils de quartiers pour stimuler une démocratie participative de proximité, en particulier dans les nouveaux quartiers en construction. En effet, à l'instar de certaines autres communes du Canton tels que Vernier ou Lancy, Plan-les-Ouates n'a pas de centre-ville et pour soutenir une appartenance il convient de mener une politique décentralisée de gestion de projets susceptibles d'intéresser et de répondre aux besoins de la population. Une majorité de droite du CM a refusé ce printemps d'entrer en matière sur une motion que notre groupe avait présenté dans ce sens, mais nous sommes résolus à poursuivre notre revendication par d'autres voies.



4. Nous désirons privilégier des sites en voie propre pour les transports publics, développer des pistes cyclables sécurisées sur l'ensemble du territoire communal, encourager le co-voiturage ou d'autres formes de mise en commun des

besoins et des ressources de mobilité permettant la réduction du trafic motorisé.

La mobilité, douce ou de transit, est l'un des points noirs de la commune qui demeure. Tout en espérant que la prochaine mise en fonction du Léman-Espress (CEVA) permette de désengorger les routes qui traverses les différents villages de Plan-les-Ouates, nous restons inquiets pour l'avenir, en particulier dans la perspective de l'édification du futur quartier des Cherpines.

Malheureusement l'idée que nous avons soutenue d'étudier la faisabilité d'un transport par câbles pour relier la zone industrielle jusqu'à l'aéroport n'a pas été retenue par le Grand Conseil et nous le regrettons vivement. C'est un des problèmes récurrents qui apparaît lorsque nous tentons de trouver des solutions dans ce domaine puisque la gestion des routes est pour la plus grande part en main du Canton. Nous avons par contre réussi, grâce à une forte mobilisation du Conseil municipal, à empêcher la réalisation de la fausse bonne idée des tangentes L1-L2 (voie Cottier) qui auraient complètement tronçonné et défiguré notre commune. Par ailleurs nous avons soutenu les demandes réitérées de notre Conseiller administratif Thierry Durand pour obtenir un site de bus en voie propre sur la route de St-Julien. Il semble que le Conseil d'Etat s'est maintenant déclaré prêt à œuvrer dans ce sens. Nous avons aussi obtenu des zones 30 ainsi que la fermeture à certaines heures de la journée de routes utilisées comme voie de transit alternatives. Nous avons également co-signés la demande d'établissement d'un plan de mobilité scolaire (M 13-2017) qui a été acceptée par une majorité du CM.

En ce qui concerne la protection de l'environnement, notre groupe, associé le plus souvent aux Verts et occasionnellement à d'autres groupes, a soutenu et réussi à faire passer plusieurs motions allant dans ce sens :

- **stop au glyphosate** (M 02-2016)
- **plantes comestibles dans les platebandes** (M 08-2017)
- **mesures de l'air** (M 12-2017)
- **entretien des ménages par produits naturel** (M 14-2018, via CM Femmes)
- **biodiversité** (M 16-2019, via CM Femmes)

Nous avons également soutenu le postulat suivant ;

- **5G** : Application du principe de précaution dans le déploiement de la 5G (Po-2019-01)

Mais nous n'avons pas pu nous opposer à ce que la police municipale obtienne un véhicule ne roulant pas au diesel !



5. *Nous avons soutenu le principe selon lequel le centime additionnel, qui constitue l'impôt communal, doit permettre les recettes nécessaires pour faire face aux dépenses et investissements indispensables pour le présent et l'avenir. Nous souhaitons renforcer les collaborations intercommunales et régionale pour mettre en commun les projets et se donner ainsi les moyens d'éviter des doublons.*

A la fin de la précédente législature, les élus du groupe socialiste s'était opposé en vain à une nouvelle réduction du centime additionnel. Pour éviter de nouvelles baisses en temps de « vaches grasses » nous avons suggéré au Conseil administratif et au Conseil municipal de constituer une réserve conjoncturelle comme l'autorise la nouvelle constitution. Cette réserve se monte à ce jour à près de 25 millions et elle devrait permettre à la commune de faire face aux conséquences de la nouvelle taxation des entreprises (RFFA) sans devoir renoncer de manière brutale aux acquis auxquels nous tenons et lui donner le temps de faire les ajustements nécessaires pour maintenir la qualité de vie et ses engagements solidaires.

Dans les choix à faire en matière budgétaire, nous avons toujours cherché, lorsqu'il convenait de faire des économies, à privilégier celles qui ne touchaient pas aux prestations offertes à la population. En revanche nous nous sommes opposés sans succès à l'augmentation voulue par la majorité de droite des jetons de présence des conseillers municipaux.

Lors des élections 2015, les socialistes ont obtenu 3 places au Conseil municipal pour la présente législature. Ces sièges ont été occupés par

Richard Jeanmonod (jusqu'en mai 2017)

Maurice Gardiol (jusqu'en mai 2019)

Nathalie Rüegger

Glenna Baillon-Lopez (depuis mai 2017)

Guy Chevalley (de mai à août 2019)

Daouda Bagagnan /depuis septembre 2019)

En étant minoritaire, même en nous associant avec les Verts dont nous avons aussi soutenu l'élection du Conseiller administratif, il est difficile de parvenir en commission et en plénière, à faire non seulement entendre notre point de vue, mais surtout à trouver des majorités pour soutenir nos propositions originales. Nous pensons toutefois, comme le montre ce bilan, être parvenus à tenir une bonne partie des engagements que nous avons pris en 2015 envers nos électrices et nos électeurs et ainsi avoir répondu à leur confiance. Nous les encourageons à être encore plus nombreux à nous soutenir lors des élections du printemps prochain afin de pouvoir disposer de plus de poids dans le prochain Conseil municipal en collaboration avec nos alliés Verts.